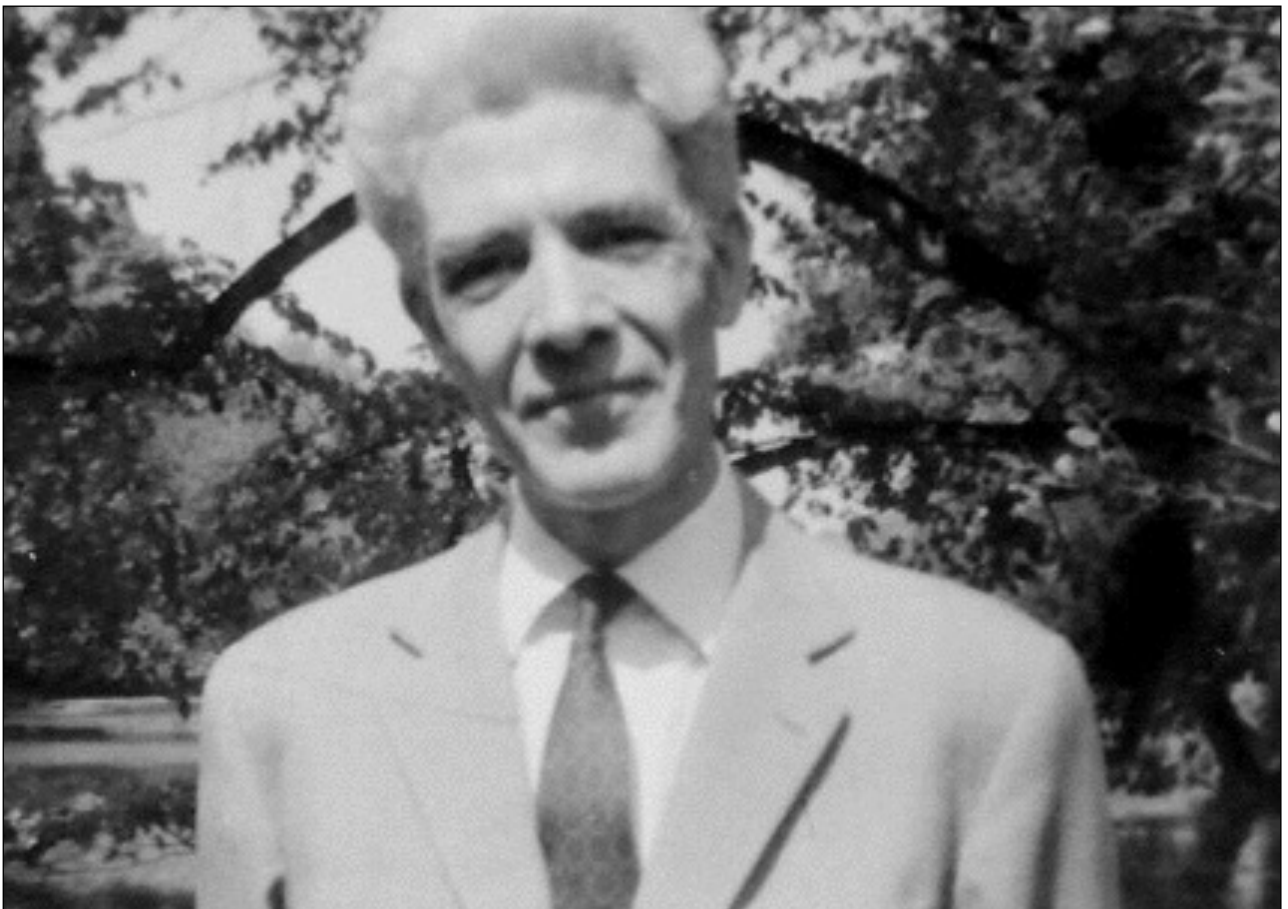

Le général de Gaulle et les amiraux

Par l'Amiral Rober Girardon



Avant-propos

Voici le plan de mon exposé : en introduction la situation de la marine en juin 1940, puis une présentation personnalisée des relations du général avec les amiraux de la France Libre : Muselier, d'Argenlieu, Auboyneau et en contre-point Lemonnier, chef d'état-major général de la marine après la création du CFLN¹, en conclusion le regard du général sur la marine pendant la guerre. Je vous demande d'excuser les éventuelles redondances que cette présentation implique.

1. Introduction

Le 18 juin 1940, lorsque le général de Gaulle lance son appel, la situation de la marine française se prête à ce qu'il soit entendu. En effet, la quasi-totalité des flottes de guerre et de commerce se trouve hors de France, hors d'atteinte des Allemands.

La majeure partie des bâtiments de combat a rallié l'Afrique du Nord ou les ports-bases de l'Empire français (Dakar, Fort-de-France, Saïgon) ; certains ont trouvé refuge en Grande-Bretagne.

Si quelques dizaines de navires de commerce sont bloqués, du fait de l'avance allemande, dans les ports de la Manche et de l'Atlantique, tous les autres se trouvent dans les ports du sud de la France et de l'Afrique ou dans ceux du Royaume-Uni et de l'Empire britannique.

La marine française est donc pratiquement intacte. Elle a été préservée des catastrophes qui ont frappé les armées de terre et de l'air. Elle est libre, en mesure de peser de tout son poids, considérable, sur les événements et l'attitude de l'Empire.

L'Empire français semble d'ailleurs déterminé à poursuivre la guerre.

Dès le 17 juin, et bien que le maréchal Pétain ait ordonné de cesser le combat, le général Noguès, commandant en chef le théâtre d'opérations en Afrique du Nord, télégraphie au général Weygand, commandant en chef de tous les théâtres d'opérations. Je cite :

L'Afrique du Nord toute entière est consternée. Les troupes de terre, de l'air et de la marine demandent à continuer la lutte

Le lendemain, il insiste :

Avec nos flottes intactes, les formations d'aviation qui passent actuellement en Méditerranée....nous tiendrons longtemps et sans doute assez pour pouvoir contribuer à la défaite de nos adversaires....

L'amiral Darlan, commandant en chef des forces maritimes est sur la même longueur d'onde.

Ordre de continuer toutes opérations de guerre aéronavales avec la plus farouche énergie jusqu'à nouvel ordre de ma part.

¹ Le 3 juin 1943, à Alger, les généraux Charles de Gaulle et Henri Giraud signent une ordonnance instituant un Comité français de la libération nationale (CFLN) qu'ils coprésident jusqu'en novembre 1943, date à laquelle de Gaulle exerce seul la présidence.

Le 18 juin, l'amiral Godefroy, commandant la Force X à Alexandrie fait placarder sur tous ses bâtiments la communication suivante que n'aurait pas désapprouvée le général de Gaulle :

Dans le malheur actuel de la France, n'oublions pas que sa Flotte est intacte et peut encore, avec l'aide de nos loyaux alliés britanniques, rétablir pour l'avenir une situation meilleure.

Je ne doute pas que tous le comprennent et sont plus que jamais décidés à ne rien abandonner de leur détermination de continuer la lutte aussi longtemps qu'il le faudra, aux côtés de ces fidèles et généreux alliés dont la ténacité est maintenant notre sauvegarde.

Qu'il nous soit permis de poursuivre ce combat, et tous les yeux en France seront fixés sur la Marine, seul réconfort de ceux qui y conservent leur espoir dans les destinées de la Patrie. A cette Marine, nous autres, nous serons plus fiers que jamais d'appartenir.

Que chacun prenne conscience de la grandeur du rôle matériel et moral qu'elle doit remplir ainsi et puise dans ses méditations la résolution inébranlable de sauver sur mer la gloire et, peut-être, l'existence d'une France libre.

Les mauvais moments passeront. Nous retrouverons les nôtres tôt ou tard. Ils seront fiers de nous, marins, comme nous pourrons l'être de nous-même jusqu'à la fin de nos jours.

L'amiral Decoux, commandant en chef à Saïgon et l'amiral Esteva, en Tunisie, font également part, mais avec moins de lyrisme, de leur détermination à continuer la lutte.

Face à toutes ces hautes autorités qui ne songent qu'à relever le drapeau, le général Weygand ministre de la Défense et l'amiral Darlan, ministre de la marine du nouveau gouvernement constitué par le maréchal Pétain vont renverser en quelques jours la situation, en martelant à leurs subordonnés les ordres du Maréchal qui sont que la résistance est inutile, les conditions d'armistice honorables et qu'il faut les exécuter.

Les derniers scrupules des grands subordonnés font place à une obéissance aveugle et de toutes parts affluent les télégrammes d'allégeance au gouvernement de Vichy.

Hélas ! La défection de l'amiral Darlan constitue l'acte le plus lourd de conséquences de toute la période qui suit immédiatement la demande d'armistice par le maréchal Pétain. Si notre Flotte, la quatrième du monde, gardienne traditionnelle des intérêts maritimes du pays et du prestige du pavillon tricolore dans le monde avait décidé de poursuivre la lutte, je ne doute pas qu'elle aurait entraîné avec elle tout l'Empire. Car tout ce qui était outre-mer n'avait à cette époque rien à redouter des Allemands et était voué par le potentiel stratégique qu'il représentait à être tôt ou tard dans la guerre. C'est bien ce qui s'est passé

L'amiral Darlan n'a pas voulu percevoir que dans les heures tragiques que traversait le pays, l'ennemi restait l'Allemand et que le gouvernement du Maréchal Pétain ne pouvait rester indépendant de l'occupant. En point d'orgue, je vous invite à méditer cette note manuscrite de Darlan lors d'un entretien qu'il eut à Paris avec le général Von Stüpnagel le 8 février 1942 :

" En ce qui me concerne j'ai la conviction que l'intérêt des deux peuples (Allemand et Français) est dans le rapprochement. J'ai toujours eu cette conviction sans cela, moi aussi, en juin 40 je serais parti en dissidence. J'avais sur mes navires 45 milliards de francs et la flotte m'aurait suivi."

2. L'amiral Muselier

Cependant le 1er juillet, un amiral semble décidé à poursuivre la lutte ; il est le premier officier général à se mettre spontanément, sans arrière-pensée, sous les ordres d'un général de brigade nommé à titre temporaire, plus jeune en âge et nettement moins ancien que lui. Il s'agit du vice-amiral Muselier.

Qui est l'amiral Muselier?

Né en 1882 à Marseille, entré brillamment à l'Ecole navale à 17 ans, Emile Muselier est le premier de sa promotion à être nommé lieutenant de vaisseau le 1er janvier 1912.

Pendant plusieurs années il sera un rival de Darlan, son camarade de promotion. A l'entrée en guerre, il commande la Marine à Marseille, mais il est mis à la retraite à la suite d'incidents qui l'ont opposé au commandant en chef des Forces maritimes.

Les conditions de son ralliement

Rendu à la vie civile, il gagne Marseille à la débâcle, n'ayant entendu d'autre appel que celui du maréchal Pétain, mais décidé à lutter jusqu'au bout. Il s'embarque le 23 juin sur un cargo qui arrive le 27 à Gibraltar, où il trouve un petit noyau de bâtiments de guerre et de navires marchands français. L'amiral fait le tour des bateaux présents, incitant les équipages à poursuivre la lutte.

Presque tous répondent à son appel.

L'amiral anglais commandant en chef à Gibraltar met à sa disposition un hydravion qui l'amène en Angleterre. Il est reçu dès son arrivée à Londres à l'amirauté britannique et rencontre dans la soirée du 30 le général de Gaulle qui le nomme le lendemain *"au commandement des Forces maritimes françaises restées libres quelles qu'elles soient et quel que soit l'endroit où elles se trouvent et provisoirement des forces aériennes"*.

Il s'attelle immédiatement à la constitution d'une petite flotte avec les débris de la grande immobilisée en Angleterre. Il sera le créateur des FNFL et l'inventeur du pavillon de beaupré à croix de Lorraine ; sans lui, les FNFL n'auraient jamais vu le jour.

Mais venons en au sujet qui nous préoccupe.

Les relations de l'amiral Muselier avec le général de Gaulle.

Dans les premiers jours de juillet, l'amiral Odend'hal qui dirigeait la mission navale à Londres avait fait savoir au général, suite à un message de Darlan prétendant que Muselier avait été chassé de la Marine dans des conditions déshonorantes, que celui-ci n'avait commis aucune faute contre l'honneur, mais que s'il le gardait, il n'aurait qu'un amiral avec lui et pas d'autre.

Les frictions commencent le 5 juillet, au lendemain de Catapult². L'amiral avait sollicité un entretien avec le premier Lord de la mer, au cours duquel, il avait abordé les problèmes d'emploi des bâtiments de guerre et de commerce français. Prenant connaissance du procès-verbal de cette réunion, le général de Gaulle avait marqué son mécontentement:

²L'opération *Catapult* est une opération militaire de la Seconde Guerre mondiale visant à capturer ou neutraliser les bâtiments de guerre de la Marine française afin qu'ils ne tombent pas entre les mains du Reich. Elle fait suite aux négociations diplomatiques et discussions relatives aux termes de l'armistice que la France s'appêtait alors à signer. Elle a été déclenchée le 2 juillet 1940^{1,2} par le Premier ministre britannique Winston Churchill.

ce n'était pas le rôle de l'amiral de préparer directement avec les Britanniques un accord naval qui devait être négocié de gouvernement à gouvernement.

L'amiral n'est pas consulté lors de l'établissement des plans de l'opération *Menace*³ (Dakar). S'étant proposé pour prendre le commandement des bâtiments FNFL affectés à l'expédition il s'était vu opposer une fin de non-recevoir, le général arguant que ce n'était pas un commandement de vice-amiral, et qu'il devait rester à Londres pour le remplacer. L'argument ne sera pas invoqué par le général pour l'affaire de Saint-Pierre-et-Miquelon, dirigée en personne par l'amiral.

Lorsque le général s'absente de Londres pour l'expédition de Dakar, il met en place en août un intérim de commandement qui donne la réalité du pouvoir à deux membres de son état-major et prive l'amiral de toute responsabilité.

Pendant son séjour en Afrique le général lui adresse des instructions détaillées pour l'organisation d'une base navale à Pointe-Noire en A.E.F⁴. On comprend le souci du général de matérialiser la souveraineté de la France libre en Afrique par la présence de forces navales et aériennes importantes, mais ce souhait se heurte à d'innombrables difficultés, en particulier un soutien logistique qui n'existe pas. Aussi l'amiral ne met-il aucun empressement à les exécuter.

La détérioration des rapports entre les deux hommes apparaît nettement dans le télégramme ci-dessous, adressé d'Afrique le 20 octobre par le général de Gaulle à l'amiral Muselier.

Votre attitude actuelle ne me donne aucunement satisfaction. Durant un mois après mon départ, vous avez servi comme il convient. Il n'en est plus de même. Je vous prescris de ne vous occuper que des questions militaires. Je vous invite à ne pas provoquer dans le personnel des saccades d'affectations qui entraînent le désordre et le mécontentement. En particulier, je désapprouve le départ de Chevrier. Je n'admets pas que vous procédiez à des promotions d'officiers. Je me réserve entièrement ces promotions. Je vous ai donné l'ordre de renforcer, notamment par le Triomphant, mes forces navales d'Afrique, et je ne me contente pas à ce sujet de votre réponse sommaire que ce renforcement serait impossible pour des raisons techniques. Je vous répète qu'il faut ici un représentant de la Marine qualifié. Envoyez-le.

Vous tenez à Londres des propos sans mesure et énoncez des critiques qui font le plus mauvais effet. Quel que puisse être mon désir d'employer vos qualités et vos services, il est absolument nécessaire que vous adoptiez immédiatement une attitude plus disciplinée et plus pondérée. Ceci est écrit en pesant mes termes et en connaissance de cause.

L'arrestation de l'amiral par les Britanniques n'arrange pas les choses. Le matin du jeudi 2 janvier 1941, l'amiral Muselier est arrêté sans explications et incarcéré comme un prisonnier de droit commun. Il ne sera libéré que le 10. Le lendemain, il reçoit une lettre d'excuses signée par M. Eden au nom du gouvernement britannique reconnaissant que les pièces qui avaient servi de base à cette arrestation en le faisant apparaître comme un traître, étaient des faux.

³ La bataille de Dakar, également appelée l'opération de Dakar, l'expédition de Dakar ou l'opération *Menace*, est une attaque navale britannique de la Seconde Guerre mondiale qui oppose au large de Dakar et sur la presqu'île du Cap-Vert, près de Rufisque, du 23 au 25 septembre 1940, la Royal Navy, accompagnée du général de Gaulle et de quatre navires de Français libres, sont repoussés par les forces armées du Gouvernement français, sous les ordres de Pierre Boisson, gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française (AOF) depuis le 26 juin 1940.

⁴ L'Afrique-Équatoriale française (AEF) était un gouvernement général regroupant au sein d'une même fédération quatre colonies françaises d'Afrique centrale entre 1910 et 1958.

Une crise sévère survient au mois de septembre 1941, à propos de la Création du Comité National, direction collégiale de la France Libre. La coterie de l'Amiral composée de M. Labarthe, opposant farouche et convaincu du général, créateur de la revue *La France Libre*, avec l'appui financier de l'Intelligence Service, et du Capitaine de Vaisseau Moullec dit « Moret », son C.E.M poussait Muselier à détourner le projet à son profit : « *La Marine, avait-il dit par téléphone au général, devient indépendante et continue la guerre* ». Le général brisait net la tentative de sécession : l'amiral rentrait dans le rang.

C'est l'affaire de Saint-Pierre-et-Miquelon en décembre 1941⁵ qui est à l'origine de la rupture.

Londres et Ottawa, qui n'étaient pas hostiles à une opération de ralliement des îles, avaient permis qu'une petite force navale aux ordres de l'amiral Muselier soit à pied d'œuvre. Sur ces entrefaites, les Etats-Unis étant entrés en guerre, l'amiral crut devoir demander l'accord des Américains. En fait, son initiative se révélait intempestive. Il allait au-devant d'une fin de non-recevoir, car Roosevelt, soucieux de ménager Pétain, souhaitait établir avec l'amiral Robert, aux Antilles, un modus vivendi ayant pour effet de neutraliser les territoires français d'Amérique. De surcroît, sur injonction de Washington, les Anglais et les Canadiens, reprenant leur parole, faisaient savoir qu'il valait mieux surseoir à l'opération.

L'amiral acquiesçait le 16 décembre et en rendait compte à Londres, concluant qu'il considérait l'opération comme différée. Mais le général donnait l'ordre de passer outre et l'amiral à la tête de sa force navale débarquait le 24 décembre à Saint-Pierre. Le ralliement s'effectuait dans le calme et sans effusion de sang.

Muselier, tout en obéissant aux ordres du général, avait été durement éprouvé. Il pensait qu'aux yeux des alliés, il avait manqué à la parole donnée et qu'il avait désormais un visage de pirate.

Pendant qu'il prenait toutes les mesures propres au rétablissement de l'ordre et de la vie courante, le CV Moret, son chef d'état-major, l'inondait de télégrammes alarmants sur l'avenir de l'île et inconvenants vis-à-vis du général. L'amiral quittait Saint-Pierre le 13 février, persuadé à tort que l'attitude de, de Gaulle à son égard dans toute cette affaire n'avait pas été convenable. A son arrivée à Londres et bien qu'ayant reçu un accueil chaleureux du général venu personnellement l'attendre au terrain, il ouvrit une nouvelle crise. Au cours d'une réunion du Comité national, le 3 mars 1942, il attaquait vivement le général sur les aspects politiques de l'affaire de Saint-Pierre, offrant sa démission de ses fonctions de commissaire national.

Le général accepta cette démission.

Le même jour, il nommait le Capitaine de Vaisseau Auboyneau contre-amiral à titre temporaire et commissaire national à la Marine et plaçait l'amiral Muselier en réserve de commandement.

Le 6 mars 1942, le cabinet britannique, décidait d'exiger du chef de la France libre le maintien de l'amiral Muselier dans ses fonctions de commandant en chef des FNFL arguant que si Muselier partait, la Marine française libre allait se dissoudre, privant la Royal Navy d'un appoint non négligeable.

⁵ Le ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France libre, le 24 décembre 1941, est une opération de la Seconde Guerre mondiale menée par l'amiral Muselier des Forces navales françaises libres sur l'ordre du général de Gaulle.

C'était mal connaître le général qui répondait le 8 mars qu'il refusait l'ingérence du gouvernement anglais. La crise atteignait son paroxysme le 10 mars. Le général de Gaulle avait manifesté l'intention de réunir tous les officiers de marine en service à Londres. L'amiral Muselier s'opposait à ce que le chef de la France Libre reçoive les officiers hors de sa présence. Le général n'insistait pas et se retirait.

Le lendemain, il adressait une note au gouvernement britannique pour l'informer qu'il avait infligé à l'amiral Muselier une punition de 30 jours d'arrêts de forteresse et lui demandait de bien vouloir assurer l'exécution de cette sanction. Cédant aux instances de l'Amirauté, l'amiral quittait Londres.

Les remous provoqués par le départ de l'amiral Muselier allaient vite s'apaiser. Bientôt, le cabinet britannique faisait savoir officiellement au général qu'il n'insistait pas pour que Muselier demeurât commandant en chef et qu'il veillerait à ce que l'amiral reste isolé. Fin mars tout était rentré dans l'ordre.

En avril, puis en mai, le général de Gaulle offrait une nouvelle chance à l'amiral Muselier de servir la France libre sous la forme d'une mission d'inspection. Il refusait et notifiait le 15 mai que sa collaboration avec le général était terminée. Le 30 juin 1942, il était admis à la retraite d'office.

En mai 1943, l'amiral qui a fait des offres de service au général Giraud quitte l'Angleterre pour Alger. Début juin, alors que le général de Gaulle constitue le Comité français de la Libération, le général Giraud propose à l'amiral Muselier les postes de préfet de police puis de gouverneur militaire d'Alger, postes qu'il décline, pour accepter finalement celui « d'Adjoint au Commandant en chef chargé du maintien de l'ordre à Alger et dans un rayon de 40 kilomètres ».

C'est un épisode assez cocasse. L'amiral fait la chasse aux gaullistes qui selon lui préparent un coup d'état contre Giraud. Il s'efforce sans grand succès d'arrêter l'hémorragie massive de déserteurs des Forces d'Afrique du Nord vers les FFL. Début juillet, abandonné par Giraud, il rentre en Angleterre.

Le général n'était pas rancunier. Il le rappelait en situation d'activité en septembre 1944. L'amiral quittait le service actif en juin 1946. Il décédait le 2 septembre 1965 à Toulon.

En résumé

Je pense que la boutade de l'amiral Odend'hal "*si vous le gardez, vous n'aurez qu'un amiral avec vous et pas d'autre*" a été prise très au sérieux par le général.

Dès son départ pour l'expédition de Dakar, le général est sur ses gardes ; il craint que l'amiral Muselier n'empiète sur ses prérogatives et est réticent à lui donner des responsabilités.

Si l'amiral s'était limité à son rôle de chef de la marine dans lequel il excellait, à la grande satisfaction de l'Amirauté britannique, je pense que les relations entre de Gaulle et Muselier se seraient sans doute améliorées mais il était prisonnier de son entourage qui le poussait aux intrigues.

Dès le départ du général pour l'opération *Menace*, il va émettre des propos et des critiques injustifiées qui sont rapportées au général et ne sont pas de nature à établir un climat de confiance.

Churchill, dans le style de la perfide Albion, a tenté d'exploiter la crise Muselier - de Gaulle pour rendre le général plus conciliant mais en vain. Je trouve que le général a fait preuve de beaucoup d'indulgence vis-à-vis de l'amiral.

3. L'amiral Thierry d'Argenlieu

Qui est l'amiral Thierry d'Argenlieu?

Georges Thierry d'Argenlieu est né à Brest en 1889. Il est admis à l'École navale en 1906. A l'issue de la 1^{er} guerre mondiale en 1919, il quitte l'uniforme pour l'habit monastique et entre chez les Carmes. Le Père Louis de la Trinité est nommé en 1932 Supérieur Majeur de la Province carmélite de Paris. Mobilisé en 1939, il est affecté à l'Etat-Major du Secteur de Défense de Cherbourg.

Les conditions de son ralliement.

Promu capitaine de corvette de réserve en février 1940, il est fait prisonnier lors des combats de juin. Le 22 juin, sur la route de St Lo, il s'évade du convoi qui le conduisait en Allemagne, rallie Jersey sur une barque de pêche et embarque sur le dernier transport, à destination de Southampton.

Fin juin, il décide de rallier la France libre, est reçu par le général le 1^{er} juillet en même temps que l'amiral Muselier.

L'opération *Catapult* et la *tuerie de Mers el Kébir*⁶, lui posant un problème de conscience, il décide de servir seulement comme aumônier.

Les relations du commandant puis amiral d'Argenlieu avec le général de Gaulle.

Promu capitaine de frégate le 27 juillet, il abandonne ses fonctions d'aumônier pour participer à la demande du général et à ses côtés à l'opération *Menace*. Les ralliements déjà obtenus en Afrique et dans le Pacifique remplissent le chef de la France libre d'une sourde espérance. Il pense qu'accompagné d'une importante force navale britannique, il lui suffira de se présenter devant Dakar pour que l'A.O.F. rejoigne le mouvement.

Mais lorsque la délégation parlementaire, à bord d'une vedette, sans armes et sous drapeau blanc se présente dans le port, conduite par le commandant d'Argenlieu, les autorités de Vichy font ouvrir le feu. *Menace* a échoué.

Le commandant d'Argenlieu a été sérieusement blessé à la jambe. Il est couché à l'infirmerie du Westernland ; le général se confie à lui :

« *Si vous saviez, commandant comme je me sens mal... Croyez-vous vraiment que je doive continuer ?* » D'Argenlieu proteste de toute sa foi.

"Nous sommes si près de vous, totalement dévoués à votre personne, à votre mission, si ardemment désireux de vous aider."

Il est ultérieurement hospitalisé à Douala d'octobre à début novembre mais suit cependant la préparation des opérations de libération de l'A.E.F.

Le général lui rend visite et lui fait part de son projet d'instituer prochainement un conseil de l'Empire.

⁶ Le 3 juillet 1940, puis le 6 juillet, à Mers El-Kébir, en Algérie, la marine britannique détruisait une partie de la flotte française, causant la mort de 1 295 marins.

« En feront partie quelques personnalités représentatives de ce qu'est la France Libre et de ses objectifs : Le ralliement autour de nous des colonies et leur défense éventuelle. Nos colonies déjà ralliées nous donnent une plate-forme nationale, une base politique. Elles nous fournissent des moyens militaires, administratifs, économiques et même financiers. Vous-même en ferez partie ».

Il avait poursuivi :

Je suis décidé à créer un insigne nouveau face à l'imprévisible conjoncture. Il récompensera ceux des nôtres qui se seront signalés dans cette haute et âpre campagne pour la libération de la patrie.

Les décorations courantes ne sauraient suffire d'autant que je répugne à donner la Légion d'honneur. La légitimité de nos institutions est en suspens.

Il est nommé au Conseil de Défense de l'Empire par une ordonnance d'octobre 1940 sous le titre de Révérend Père d'Argenlieu.

A sa sortie d'hôpital, bien que se déplaçant encore avec des béquilles, il est nommé "commandant des F.N.F.L. en Afrique équatoriale" et embarque sur le Savorgnan de Brazza pour diriger les éléments maritimes qui attaqueront Libreville et Port-Gentil.

A l'issue des combats, il est promu capitaine de vaisseau à titre temporaire. Il quitte son commandement en janvier 1941 et rejoint Londres. Il dépend désormais directement du général de Gaulle. Le 29 janvier 1941, il est nommé Compagnon et Chancelier de l'ordre de la Libération. En tant que membre du Conseil de Défense de l'Empire, il effectue de février à mai 1941 une mission au Canada.

En juillet 1941, le général de Gaulle le nomme Haut Commissaire de la France Libre dans le Pacifique, afin d'y assurer contre des dangers possibles et peut-être prochains, la défense des territoires français, en union avec nos alliés. N'est-ce point là une déclaration prémonitoire ?

D'Argenlieu arrivait à Nouméa, un mois avant Pearl Harbour, avec le titre de Haut Commissaire et les pleins pouvoirs civils et militaires. Il était nommé contre-amiral à titre "fictif". Le débarquement, en mars 1942, d'un premier contingent de troupes américaines, aménageant l'île en bastion avancé de la lutte contre le Japon et Nouméa en quartier général du Pacifique, mais se comportant comme en pays conquis, les tensions entre l'amiral et le gouverneur qui ne supportait pas d'être sous les ordres d'un militaire, l'attitude de la population, notamment des « broussards » inconsciente du danger et mécontente des mesures prises pour assurer sa sécurité rendaient rapidement la situation intenable. Une nouvelle organisation s'imposait et l'amiral était rappelé à Londres.

De retour en décembre 1942, l'amiral accompagne le général à la conférence d'Anfa en janvier 1943 lors de l'entrevue avec le général Giraud en présence du Président Roosevelt et de M. Churchill.

Après la fusion avec les Forces Maritimes d'Afrique (FMA), d'Argenlieu est nommé contre-amiral à titre définitif, et prend en août 1943 le commandement des Forces Navales en Grande-Bretagne (FNGB) ex-FNFL qui continuent à opérer aux côtés de la Royal Navy.

L'EMG à Alger va l'associer avec succès aux démarches qu'il mène auprès du Comité des chefs d'état-major alliés pour la reconstruction de nos forces navales et aéronavales. Pendant son commandement des FNGB, il va, sans s'opposer directement aux directives

du général de Gaulle, traîner des pieds, chaque fois que les mesures envisagées compromettent l'activité opérationnelle des ex-FNFL.

C'est ainsi que face à Alger qui, conformément aux ordres du général, souhaite ramener en Méditerranée toutes les unités basées en grande-Bretagne et les placer sous un unique commandement français, d'Argenlieu va habilement obtenir une décision du comité des chefs d'état-major alliés exigeant le maintien indispensable en grande-Bretagne du sous-marin Rubis, du torpilleur La Combattante, des corvettes du Nord, des frégates et des chasseurs dont l'entraînement très poussé était jugé des plus précieux pour les opérations en cours. grâce à lui, toutes ces unités participeront, avec en outre en première ligne le commando Kieffer, aux opérations du débarquement en Normandie.

Mais comme ses prédécesseurs, il refusera systématiquement de sanctionner par des citations les combats, les actes de courage ou les actions d'éclat des marins des FNGB. Il affirme :

Les FNFL ont pris le plus grand soin de n'accorder des citations qu'avec circonspection. Je pense que cette tradition doit être maintenue si nous voulons conserver une valeur à nos distinctions.

A l'été 1944, au moment du débarquement, il est nommé adjoint au chef d'Etat-major général et Amiral Nord. A Bayeux, il accompagne le général dans sa marche triomphante en Normandie. Il est à ses côtés le 25 août à Paris lors du défilé de l'Arc de Triomphe à Notre-Dame pour l'action de grâces. Promu vice-amiral en décembre, il va représenter la France à la Conférence de San Francisco.

En avril 1945, il est nommé Haut Commissaire de France en Indochine. Il est décédé le 7 septembre 1964 au Carmel du Relecq-Kerhuon (Finistère).

Les relations entre le général de Gaulle et l'amiral d'Argenlieu ont un caractère tout à fait exceptionnel. Il s'agit d'une véritable dévotion réciproque. Le général est l'homme providentiel que d'Argenlieu attendait. Le père d'Argenlieu est pour le général un confident en qui il a pleinement confiance. Sur le *Westernland*, aux doutes que le général exprime après l'échec de Dakar, il répond par une exhortation tout comme un confesseur répondrait à la contrition d'un pénitent.

Le général ne cessera de lui témoigner des marques d'affection et de confiance : membre du Conseil de l'Empire, Chancelier de l'ordre de la Libération, Haut Commissaire dans le Pacifique, Haut Commissaire en Indochine.

Il a toujours été aux côtés du général dans les grandes heures de la France libre : Dakar, Anfa, Normandie, libération de Paris. Il est cité le 18 juin 1945.

A toujours soutenu avec clairvoyance, vigueur, audace la lutte pour la libération de la France et de son empire. S'est toujours trouvé au premier rang pour faire face aux difficultés, aux périls, à l'ennemi. Noble et haute figure française. Grand chef et grand marin.

Ses obsèques auront lieu en présence des compagnons de la Libération et du général de Gaulle, président de la République qui signe l'épitaphe: L'ami de tous les jours, l'artisan des œuvres méritoires.

4. L'amiral AUBOYNEAU

Qui est l'amiral Auboyneau?

Philippe AUBOYNEAU est né à Constantinople en 1899.

Entré à l'Ecole navale en 1917, il fait trois campagnes en Extrême-Orient, entrecoupées par une affectation au cabinet du ministre en 1933, l'Ecole de guerre en 1935 et le commandement du torpilleur L'Orage en 1937.

Les conditions de son ralliement

Capitaine de frégate en 1939, il est affecté en mai 1940, en tant qu'officier de liaison auprès du commandant en chef britannique en Méditerranée, à bord de HMS Warspite. C'est là qu'il apprend l'armistice. Ses qualités de jugement sont aussitôt mises à l'épreuve dans les négociations difficiles qui s'engagent entre les amiraux Cunningham et Godfroy et aboutissent à la signature de l'accord réglant la situation de la Force X à Alexandrie jusqu'en mai 1943 quand elle appareillera enfin pour reprendre le combat.

En août 1940, il est l'un des rares officiers de cette escadre à rallier les FNFL. Etant après l'amiral Muselier le plus ancien des officiers de marine, il reçoit aussitôt le commandement du contretorpilleur Le Triomphant et de la 1ère division de contre-torpilleurs. Après plusieurs missions en Atlantique, il rejoint avec son bâtiment le théâtre du Pacifique où il prend part à plusieurs opérations aux côtés des forces navales australiennes, notamment en janvier 1942 et avant l'invasion japonaise l'évacuation très réussie des garnisons et de la population des îles Nauru et Océan. Il a été promu capitaine de vaisseau en novembre 1941.

Les relations de l'amiral Auboyneau avec le général.

Lorsque la crise de Gaulle-Muselier aboutit à la démission de l'amiral, le commandant Auboyneau est promu en mars 1942, contre-amiral à titre temporaire. En mai, il prend les fonctions de Commissaire national à la marine et Commandant en chef des FNFL. Après avoir visité toutes les unités en Grande-Bretagne, en AEF, au Levant, à Djibouti, à Madagascar, il réorganise la marine libre, conformément aux souhaits du général.

Les directives du Chef de la France libre sont en effet de créer des divisions navales opérant à partir de nos bases du Pacifique, du Levant et d'Afrique, chacune comprenant 2 contre-torpilleurs ou torpilleurs, un ou 2 sous-marins et des avisos. Si politiquement cette présence peut se justifier du point de vue français, elle ne correspond pas à un emploi efficace de nos forces contre l'ennemi. De toutes façons toutes nos unités sont sous le contrôle opérationnel des Alliés. Les Britanniques n'accepteront de détacher que :

- trois corvettes basées à Freetown qui continueront à participer en priorité à la bataille de l'Atlantique, étant entendu qu'elles assurent aussi l'escorte des convois le long de la côte d'Afrique ce qui les amène à faire de temps en temps escale à Douala et Pointe-Noire.
- trois avisos basés à Beyrouth, mais rattachés aux groupes d'escorte britanniques d'Alexandrie assurant en priorité la protection des convois de ravitaillement de la 8^e Armée le long des côtes d'Egypte et de Cyrénaïque et de temps en temps des patrouilles au Levant.

-
- un aviso et un croiseur auxiliaire dans le Pacifique, en renfort du Triomphant. Malheureusement à l'entrée en guerre des Etats-Unis, ces unités seront mal utilisées.

L'envoi de sous-marins sur ces trois théâtres était évidemment exclus, car il ne correspondait pas à une nécessité stratégique.

L'amiral s'avère un excellent administrateur dans la perspective d'une fusion avec les FMA, ce compliment devant être nuancé sur deux points.

- le gonflement des effectifs des services à terre, ce qui aura pour conséquence de ne pouvoir armer qu'un seul des trois torpilleurs neufs (La Combattante) qui nous sont proposés en décembre 1942,
- ses réticences à récompenser le personnel. En octobre 1942, il refuse de citer le personnel d'un patrouilleur, explicitant sa décision comme suit :

Veuillez noter que je n'accueillerai favorablement aucune proposition de citation formulée en faveur d'un bâtiment coulé par l'action de l'ennemi ou d'un homme appartenant à ce bâtiment, qu'il soit disparu ou survivant, si ces propositions ne sont pas motivées par une opération particulièrement difficile ou réussie ou par un fait d'armes du bâtiment et, en ce qui concerne le personnel par un acte de courage déterminé ou une action d'éclat.

Après la constitution du CFLN, un décret du 4 août 1943 fixait une organisation définitive du commandement des FNFL et des FMA :

Le contre-amiral Lemonnier était nommé CEMG avec comme adjoint le contre-amiral Auboyneau.

Toutes les forces maritimes et aéronavales, sauf celles de métropole qui ont été sabordées et n'existent donc plus et celles d'Indochine qui sont toujours à l'écart, sont à la même date rassemblées sous l'appellation de "Marine Nationale" et sous le commandement unique du CEMG.

L'escadre d'Alexandrie neutralisée depuis le 3 juillet 1940 s'est ralliée au général Giraud en mai ; en juillet la Guadeloupe et la Martinique sont passées sous l'autorité du CFLN. Les FNFL sont devenues les Forces navales en Grande-Bretagne (FNGB).

L'amiral Auboyneau ralliait Alger en août 1943 pour assumer les fonctions de chef d'Etat-major général adjoint. Le général de Gaulle lui avait fait clairement comprendre qu'il désirait que la fusion des FNFL avec la Marine d'Afrique se passe sans heurt. L'amiral s'attelle à cette tâche mais c'est une mission difficile.

Très vite il constate que le départ de l'amiral Michelier qui était devenu, à la mort de Darlan, commandant des Forces maritimes et aéronavales en Afrique (FMA) n'avait pas été suivi de celui concomitant des officiers installés par ses soins à la tête des plus importants bureaux de l'Etat-major et que ceux-ci demeurés en place exécutaient *volens volens* les directives de leur ancien chef.

A plusieurs reprises, Auboyneau se plaindra d'être « shunté ».

Le 9 octobre il écrit à son chef :

Je vous ai demandé de bien vouloir donner des ordres pour que toutes les minutes des ordres instructions, télégrammes, etc. concernant les ex-FNFL ou l'ensemble de la Marine me fussent soumis avant tapage ou expédition ...

L'amiral Lemonnier refuse obstinément de lui donner satisfaction.

Des incidents de toutes sortes se produisent lors de rencontres entre marins des FNFL et des FMA.

Les "barbaresques" bénéficient d'un traitement privilégié (commandements, promotions, solde etc.). La fusion se fait mal. Il faut regretter que l'amiral Auboyneau n'ait pas été écouté bien qu'ayant été relayé dans ses plaintes et souvent avec virulence par l'amiral d'Argenlieu.

Le 1er août 1944, il est nommé au commandement de la 3^e division de croiseurs, avec laquelle il prend part au débarquement de Provence.

Nommé vice-amiral, commandant les Forces Maritimes d'Extrême-Orient, il dirige les opérations : navales lors des actions combinées en Sud Annam, au Tonkin et en Centre Annam (1945-47)

Il est décédé le 22 février 1961 à Paris (Seine).

Le général de Gaulle avait une profonde estime pour l'amiral Auboyneau. Il appréciait son intelligence, son jugement, sa loyauté et son dévouement. En octobre 1940, c'est à lui qu'il pense pour prendre le commandement de la base navale qu'il souhaitait créer en A.E.F.

Dès les premiers heurts avec l'amiral Muselier, il semble que le général ait même envisagé de se séparer de l'amiral et de placer le commandant Auboyneau à sa place à la tête des FNFL. A l'époque c'était impensable !

C'est sur ordre express du général, qu'Auboyneau est promu capitaine de vaisseau.

Lorsque le général décide de remplacer Muselier contre la volonté du cabinet britannique, le général ira vanter longuement à Anthony Eden les mérites du commandant Auboyneau, mettant en relief non seulement ses qualités de marin mais ses qualifications morales.

L'amiral a regretté de ne pouvoir défendre les ex-FNFL quand il était adjoint de Lemonnier; mais il n'est pas sûr que le général de Gaulle qui préside désormais seul le CFLN et a d'autres soucis, lui ait, dans le contexte d'une fusion qu'il voulait réussir, accordé son soutien

Quand l'amiral avait pris sa retraite en décembre 1960, le général envisageait de le nommer Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, mais il décédait deux mois plus tard.

5. L'amiral Lemonnier

Qui est l'amiral Lemonnier ?

André LEMONNIER est né à Guingamp (Côtes du Nord) en 1896.

Il entre major à l'École navale en 1913. Breveté de l'Ecole de guerre, de nombreux commandements émaillent sa carrière. En 1939, il devient le plus jeune capitaine de vaisseau de la Marine. Il est affecté en 1941 à l'Etat-Major de l'amiral Darlan à Vichy puis à celui du général Bergeret, Secrétaire d'Etat à l'Aviation.

Les conditions de son ralliement du Nord.

Il se rend à Alger avec le général Bergeret quelques jours avant le débarquement allié en Afrique.

Promu contre-amiral en novembre 1942 sur ordre exprès de l'amiral Darlan, il est nommé, à la pressante requête de l'amiral Michelier, Directeur de l'Office de la Marine marchande à Alger.

Ses nouvelles responsabilités sont importantes. Les Alliés exigent que la totalité de la Flotte marchande leur soit remise pour emploi, conformément d'ailleurs aux accords Clark-Darlan.

Lemonnier tente d'en sauver quelques bribes pour les besoins de l'Empire français. L'assassinat de l'amiral Darlan ne change rien à sa situation, il conserve son poste.

Les relations de l'amiral Lemonnier avec le général

Lors de la constitution du CFLN, une réorganisation du commandement des Forces maritimes et aéronavales en Afrique s'imposait.

Les candidats possibles sont tous marqués par leur comportement, lors du débarquement allié. Un seul n'a pas pris part aux opérations ou aux décisions les concernant, c'est le contre-amiral Lemonnier.

Aux yeux des FMA, il apparaît comme un fidèle de l'amiral Darlan. Le général de Gaulle estime qu'il est "de notoriété moins sensible" que les autres. En outre le 31 juillet, le général Giraud devient le seul commandant en chef des forces françaises, ce qui rend désormais possible la fusion.

Le 4 août 1943, Lemonnier est nommé CEMG de la Marine avec comme adjoint le contre-amiral Auboyneau.

Dès sa prise de fonctions, l'amiral Lemonnier adressait aux seules unités des FMA un ordre du jour dont j'extrais les lignes suivantes qui dénotent chez son rédacteur une certaine duplicité.

L'Etat-Major Général sera à Alger. A son Chef, sera adjoint le contre-amiral Battet. Profitant de la magnifique œuvre d'organisation et de préparation faite sous la haute autorité du vice-amiral d'escadre Michelier, l'Etat-Major Général aura pour tâche fondamentale de faire participer au maximum nos forces à toutes les opérations où la Marine peut concourir.

L'adjoint du CEMG est bien l'amiral Auboyneau et non l'amiral Battet qui est seulement chargé de mission; mais ce dernier, qui était chef de cabinet de Darlan, peut apparaître comme une caution que sa politique sera suivie. Etait-il nécessaire de se présenter

comme le continuateur de l'amiral Michelier ? Ne convenait-il pas plutôt en cette occasion solennelle de s'adresser à toutes les Marines ?

Il est clair que ce type de propos et d'attitude de la part de celui qui devenait le chef d'une seule marine ne pouvaient que nuire à l'établissement d'une atmosphère de confiance réciproque

L'amiral Lemonnier va s'efforcer

- dans la suite de l'amiral Michelier et conformément aux premières directives du général Giraud d'obtenir aux Etats-Unis de larges facilités pour la remise en état des unités des FMA et la cession de bâtiments neufs dans les meilleurs délais,
- de rassembler, selon les vœux du CFLN et plus particulièrement du général de Gaulle, toutes les forces françaises en A.F.N afin de les faire participer en Méditerranée aux opérations qui conduiront à la libération de la France. On a vu que l'amiral d'Argenlieu s'opposera au regroupement envisagé de toutes les unités ex-FNFL basées en Grande-Bretagne. L'idée de l'amiral Lemonnier, qui n'est pas pour déplaire au général de Gaulle est de reconstituer une force aéronavale conséquente autour d'un porte-avions et du Richelieu.

Mais le Comité des Chefs d'état-major alliés qui conduit la guerre sur mer n'entend délivrer de bâtiments neufs qu'en remplacement d'unités usées en opérations et pour employer des équipages aguerris. Les vœux de l'amiral Lemonnier et dans une certaine mesure du général, d'une "grande marine" ne seront pas exaucés.

A son actif, il faut cependant souligner la libération réussie de la Corse, la participation de deux croiseurs des FMA au débarquement de Normandie, la conduite de l'escadre au débarquement de Provence et l'entrée dans Toulon libéré le 13 septembre 1944.

Je lui suis aussi particulièrement reconnaissant d'avoir pris conscience de l'injustice dont étaient victimes les marins de la France libre en matière de décorations, et tenté d'y remédier en créant une citation dite "*d'endurance*" disposition qui devait permettre également de récompenser les marins marchands si durement touchés pendant la bataille de l'Atlantique.

Vice-amiral en décembre 1944, il resterait à la tête de la marine jusqu'en juin 1950. Il mourut à La Glacière (Manche) le 30 mai 1963.

Il est difficile de faire une synthèse de ses relations avec le général de Gaulle. Je n'ai pas trouvé correspondances particulières ; il est vrai que l'amiral est coiffé dès sa nomination par commissaire à la marine, M. Jacquinet qui devient l'interprète privilégié du général.

L'amiral Lemonnier reste un otage de Darlan et prisonnier de son entourage.

Ce n'est pas un « politique » : il n'a rien fait pour faciliter la fusion, il n'a en vue que la reconstitution de la marine. Si ses vœux n'ont pas eu l'aval de nos Alliés, il faut reconnaître que son action dans ce dernier domaine a répondu aux souhaits du général.

6. Conclusion

Au-delà des relations du général de Gaulle avec les amiraux de la France qui combat, je voudrais vous donner mon sentiment sur l'image que se faisait le chef de la France libre puis du CFLN de la marine.

Le général a d'emblée parfaitement pris conscience du facteur maritime, mais dans un sens national. Il ne conçoit la marine que pour servir la France, chaque fois que possible dans une posture d'attaquant, gagnant du terrain. Il saura l'utiliser pour la conquête des îles de Saint-Pierre et Miquelon en décembre 1941, Wallis et Futuna en mai 1942, la Réunion en novembre 1942.

Son insistance à vouloir créer des bases navales en AEF, au Pacifique et au Levant témoigne de sa volonté d'affirmer la souveraineté de la France. La marine est un instrument de l'indépendance nationale. Sa présence sur tous les théâtres d'opérations, qu'il juge indispensable, doit l'aider à tenir tête contre les empiètements politiques de Alliés.

Il se rendra fréquemment dans les bases opérationnelles des FNFL : Greenock pour les corvettes, Dundee pour les sous-marins, Dartmouth pour les vedettes lance torpilles (MTB). Il prendra la mer deux fois, la première pour une sortie d'une heure sur la MTB 94 en janvier 1943 devant Weymouth et la seconde pour la traversée de la Manche à bord du torpilleur La Combattante lors de son retour en France à Courseulles le 14 juin 1944 .

Quand il est à la tête du CFLN, il s'efforce de regrouper toutes les unités de la marine, d'en faire une force importante qui sera d'ailleurs présente au débarquement de Provence.

Vous avez sans doute été surpris que j'évoque à plusieurs reprises le sujet des décorations en mettant l'accent sur la prudence et la parcimonie des chefs FNFL dans ce domaine. Cette situation me paraissait d'autant plus choquante que les engagés des armées de terre et de l'air de la France libre ainsi que les fusiliers-marins qui bénéficiaient des errements en pratique dans l'armée de terre voyaient leurs mérites reconnus de façon indiscutable.

A la lecture des archives, il semble que le général de Gaulle ait marqué une certaine réserve à récompenser les marins. Dans la lettre de l'amiral Muselier proposant les premières croix de la Libération, le général a barré tous ceux qui n'étaient pas morts ou tués au combat et remplacé 4 commandants par de simples marins. Sur les 1059 croix attribuées, seulement 3 unités combattantes (Aconit, Rubis, 1er RFM) et 82 marins (dont 40% sont des fusiliers-marins alors qu'ils ne représentent que 5% des effectifs des FNFL) ont reçu la croix. Ce palmarès est très modeste comparé à ceux des armées de terre et de l'air.

En août 1943, au moment de la fusion et sur une longue période riche en faits d'armes, seulement une centaine de citations comportant l'attribution de la croix de guerre ont été attribuées à des personnels embarqués.

Après la victoire il sera remédié à quelques oublis, mais ceux qui ont été démobilisés ne recevront jamais la fameuse croix de guerre d'endurance à laquelle ils avaient droit. Cette criante injustice ne sera jamais réparée.

Il faut regretter que dans l'épopée de la France libre, ce soient seulement les soldats et les aviateurs qui occupent la première place: Bir-Hakeim, les blindés de Leclerc libérant Paris, les chasseurs de Normandie-Niemen ; les exploits des marins ne sont guère

mentionnés. On a rarement souligné le rôle des FNFL (marines de guerre et marchande) dans la bataille de l'Atlantique pourtant primordial pour la libération de la France. Sur 66 bateaux marchands 29 ont été coulés, soit presque un sur deux, mais ces chiffres ne font pas partie de l'histoire de la France Libre.

Cependant en 1951, lors de l'inauguration du monument du Surcouf à Cherbourg, le général de Gaulle rend un hommage mérité aux FNFL en y incluant la marine marchande.

En 1958, devenu chef de l'état, il place la marine au premier plan et fait reposer sur elle la mission principale de la défense du pays.